



# BNP PARIBAS

CACE YVELINES PME  
23 PLACE DE WICKLOW  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

## Certificat de dépositaire

**BNP PARIBAS**, Société Anonyme au capital de 2 294 954 818 euros, dont le siège social est à PARIS (75009), 16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449 - RCS PARIS - identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Geoffrey BATAILLE-PAGNIER, soussigné,

Atteste par la présente :

- que le compte ouvert sur les livres de son Agence du CACE YVELINES PME au nom de la société en formation AA&S FRANCE au capital de 110 000 euros, dont le siège social est fixé 71 AVENUE VICTOR HUGO 75116 PARIS avec pour objet :
- A) L'activité logistique et, à titre exemplatif et non exhaustif, l'exercice des activités de transport, de chargement, de déchargement et d'arrimage de marchandises et de biens ; la livraison et la distribution de marchandises et de biens sur le territoire français et à l'étranger ; la gestion globale du flux physique des marchandises et des biens à l'intérieur des entrepôts ; la programmation et la gestion des marchandises et biens en entrée (provenant des clients) et des marchandises et biens en sortie (vers les fournisseurs) ; le transport routier de marchandises, tant auprès des fournisseurs que vers les clients ; l'organisation et la gestion d'entrepôts pour le stockage des marchandises et des biens ; le conseil et les services aux entreprises en matière de logistique ; l'étude, l'analyse et la réalisation de grilles de stockage des marchandises et des biens en entrepôt avec identification des prélèvements et des réserves ; l'identification et la préparation de rouleaux volumétriques à l'aide d'outils informatiques ; le transport de valeurs, de documents administratifs et comptables, de matériel bancaire en général ; le traitement, le marquage mécanographique et/ou tout autre système ou procédé, la lecture optique, la magnétisation et le microfilmage, ainsi que le dépôt, l'archivage et la manutention de ces matériels ; les activités de déménagement et de manutention. afin d'atteindre son objet social, la société peut également effectuer la garde de marchandises pour le compte de tiers, en exerçant cette activité soit en son nom propre, soit en tant qu'agent représentant, mandataire ou commissionnaire de toute société.
- B) Le transport routier de marchandises pour le compte de tiers, en France et à l'étranger, avec des véhicules propres et de tiers, le tout dans le respect et avec les limitations des dispositions législatives en vigueur en la matière.
- C) Le transport et l'expédition aérienne, maritime et terrestre pour son propre compte et pour le compte de tiers, y compris avec ses propres moyens, sur le territoire national et à l'étranger, ainsi que les opérations nécessaires à l'expédition ou à la réception de marchandises, de produits, d'objets et de biens de toute nature et de tout type, en France et à l'étranger.
- D) La collecte et l'élimination des déchets urbains, des déchets assimilables aux déchets urbains, des déchets d'emballage provenant de sites de production, industriels et commerciaux, des déchets en général, conformément aux autorisations reçues et obtenues par la société elle-même;



- E) La location de véhicules automobiles, de motocycles de transport et de tout moyen de transport lié à la gestion d'entrepôts ; la location de véhicules automobiles, de motocycles, de camions et de camions-réfrigérateurs, avec ou sans chauffeur, pour le transport de personnes ou de marchandises;
  - F) La gestion, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, de garages, de stations-service, de parkings et de carrosseries toujours dans le but de réaliser l'objet social, la société peut également effectuer.
  - A) La gestion des budgets publicitaires, les analyses, les recherches, les enquêtes et les tests de marché, la conception, la réalisation et la planification de publicités par l'achat d'espaces publicitaires pouvant être diffusés par tout moyen, ainsi que l'organisation de campagnes de presse, l'optimisation de la communication interne et externe, la mise en œuvre de services de marketing en France ou à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, ainsi que la fourniture de services de centre d'appels.
  - B) La fourniture de produits et services liés à l'informatique, à la télématique, à l'imagerie numérique, à l'accès et à la gestion de réseaux télématiques et multimédias de transport de voix et de données, nationaux et internationaux, au traitement de données, aux services liés à la gestion et au traitement de données, ainsi qu'à la conception, construction, commercialisation, en France et à l'étranger, de produits relatifs aux secteurs susmentionnés, en fournissant également des services de conseil, d'assistance, de développement de projets et de formation dans les secteurs susmentionnés.
  - C) Le commerce électronique, pour son propre compte et/ou pour le compte de tiers, de biens meubles (à l'exclusion des instruments financiers et des produits financiers réservés aux banques et aux sim), fourniture de services informatiques et télématiques pour les activités exercées par des tiers de distribution et d'intermédiation de biens et services ainsi que la gestion de sites « portails » pour le développement d'offres publicitaires, pour l'intégration de services fournis par des tiers, pour la collecte d'informations sur les utilisateurs aux fins du développement d'actions de marketing et pour l'intégration vers de nouveaux médias d'accès à internet ; services de publicité, de promotion et de marketing via internet et les réseaux de données de type géographique.
  - D) La prise en charge et l'attribution, dans chacun des domaines décrits ci-dessus, de représentations ou de mandats, y compris exclusifs, et la conclusion de contrats de franchise ou d'affiliation commerciale.
  - elle peut également effectuer, à titre accessoire et non prédominant, toute opération industrielle, commerciale, immobilière et financière, y compris la délivrance de garanties et de cautions, jugée nécessaire et utile par l'organe administratif pour la réalisation de l'objet social, prendre directement et indirectement des participations et des intérêts dans d'autres sociétés et entreprises ayant un objet similaire, connexe ou lié au sien, émettre des garanties et des cautions, y compris dans l'intérêt de tiers.
- Il est toutefois précisé que la prise de participations sociales et la réalisation d'opérations financières ne sont autorisées que si elles ne sont pas exercées à l'égard du public.
- est créateur de la somme de 55 000 euros représentant 50% du capital libéré de cette société;
  - que cette somme est indisponible jusqu'à justification de l'immatriculation de ladite société au Registre du Commerce et des Sociétés;



- qu'elle est en possession d'une liste comportant les nom, prénoms et domicile (ou dénomination, forme et siège social) des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Une photocopie de cette liste, certifiée conforme par ses soins, se trouve jointe à la présente attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.  
A Paris le 25/11/2025

BNP PARIBAS  
Centre d'Affaires et de Conseil aux Entrepreneurs  
YVELINES  
Immeuble Le Futura - 23 Place de Wicklow  
78180 Montigny Le Bretonneux

